Le Beau Bien S.A.
Avenue Jean Mermoz 29
6041 GOSSELIES
BCE : BE 0877.933.934

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31/03/2021 PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 17 SEPTEMBRE 2021

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur notre gestion exercée durant l'exercice 2020-2021.

A l'actif du Bilan :

Les frais d'établissement s'élèvent à 117.908 € et sont composés de la variation de fusion qui est amortie chaque année à hauteur d'un montant de 16.844 €.

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice. Le poste « Immobilisations corporelles » s'élève, après amortissement, à la date de clôture à 2.536.004 €.

Le poste « Créances à moins d'un an » reste stable et s'établit à 73.399 €.

Au 31 mars 2021, les comptes bancaires affichent un solde positif de 14.515 €.

La société a enregistré des charges à reporter pour un montant de 1.506 € et des produits à recevoir pour 6.341 € repris en comptes de régularisation de l'actif.

Au passif du Bilan :

Le poste « Capitaux propres » s'élève à 917.606 € contre 970.161 € à la clôture précédente.

Le capital reste inchangé par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 62.000 €, il est représenté par 2.500 actions sans valeur nominale.

Un litige est toujours ouvert contre le fournisseur « Deneffe » pour un montant provisionné de 15.000 €.

Les impôts différés, suite à l'opération de « Swap » intervenue fin 2015, s'élèvent à 277.948 €.

Les dettes à plus d'un an restent stables et s'affichent à 606.532 €.

Les dettes à moins d'un an sont en diminution, à 978.678 € contre 1.191.968 € à la clôture précédente.
Elles s'établissent comme suit :

- dettes à plus d'un an échéant dans l'année pour 24.237 € (Vs 23.598 €)
- dettes financières pour 910.000 € (Vs 1.112.000 €)
- dettes commerciales pour 10.027 € (Vs 24.540 €)

- dettes fiscales pour 7.914 € (Vs 17.330 €)
- Autres dettes (Tantièmes) pour 26.500 € (Vs 14.500 €)

Les comptes de régularisation du passif d'une valeur de 246.858 € correspondent à :
- diverses charges, majoritairement des intérêts financiers, à imputer pour 194.151 €
- la facturation anticipée au 31 mars 2021 pour 52.706 €

Le total bilantaire s'établit à 2.749.674,03 € contre 2.935.690,00 € au 31 mars 2020.

Le compte de résultats :

Le chiffre d'affaires est en légère diminution et s'établit à 290.488 € contre 309.218 € à la clôture précédente. Il est composé de revenus locatifs pour 241.995 € et de refacturation de charges et taxes incombant aux locataires pour 48.493 €. La diminution des revenus locatifs fait suite à la pandémie Covid 19 suite à laquelle la société a octroyé une réduction de loyer pour un total de 26.788 €.

Le coût total des ventes et prestations s'élève à 254.886 € contre 262.052 € au 31 mars 2020.
Le détail de cette rubrique est le suivant :
- Frais généraux pour 62.750 € (Vs 70.979 €)
- Amortissements pour 168.499 € (Vs 168.499 €)
- Autres charges d'exploitation pour 23.638 € (Vs 22.574 €)

Le résultat d'exploitation est en légère diminution et s'établit à 44.152 € contre 47.167 € à la clôture précédente.

Les charges financières sont en légère diminution et s'élèvent à 74.803 € (Vs 79.043 €).

Après déduction des rubriques « Prélèvements et transfert des impôts différés », « Impôts » et « Prélèvements et transfert des réserves immunisées », le résultat comptable final se solde par un bénéfice de 16.728,36 €.

<u>Evènements marquants étant survenus après la clôture de l'exercice :</u>

Il n'y a pas eu, depuis la date de clôture de l'exercice, d'événement ni d'élément qui soient de nature à modifier de manière significative les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés pour les comptes arrêtés au 31 mars 2021 et de nous donner décharge.

Le Conseil d'Administration

« Société Patrimoniale à Portefeuille sa »
BCE : 0864.622.465
Administrateur-délégué
Représentée par :
- Robert, Laurent WAGNER
- Valérie WAGNER

« AMCO sprl »
BCE : 0416.552.840
Administrateur
Représentée par :
- Coralie KRACK